

**Réponse du Conseil administratif du 22 novembre 2023 à la question écrite du 4 octobre 2023 de M. Jules Lorenzi: «Un parc à chiens au parc des Bastions est-il envisageable?»**

*TEXTE DE LA QUESTION*

La Ville de Genève compte de nombreux propriétaires de chiens. Pouvoir bénéficier d'un parc à chiens à proximité de son domicile est tout à fait souhaitable pour les propriétaires et pour leurs animaux. Le parc des Bastions est idéalement situé dans une zone dense du centre-ville et dispose de nombreux espaces aménageables.

La mise en place d'un parc à chiens situé dans le parc des Bastions est-elle prévue ou envisagée?

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Après consultation du Service des espaces verts, le Conseil administratif estime qu'installer un parc à chiens au parc des Bastions, un parc à forte valeur patrimoniale, n'est pas souhaitable.

La plaine de Plainpalais, située à 200 mètres environ, est le plus grand espace de liberté pour chiens en zone urbaine. Cet espace ouvert de cinq hectares en pleine ville permet aux détenteur-trice-s de chiens de lâcher leurs animaux de compagnie.

La plaine de Plainpalais ne bénéficie certes pas de la même qualité d'ombrage que le parc des Bastions, mais ses qualités spatiales permettent aux animaux d'avoir une réelle activité physique.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:  
*Gionata Piero Buzzini*

Le maire:  
*Alfonso Gomez*